

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

|  |                             |   |  |
|--|-----------------------------|---|--|
| Nom de l'exploitant<br>GARDERIE LES P'TITS COEURS DAYCARE INC.           | Numéro de permis<br>2015625 | Date d'inspection<br>Le 07 novembre 2024            |  |
| Nom de l'établissement<br>Garderie les P'tits Cœurs Daycare              |                             | Numéro de téléphone<br>(506) 384-2030               |  |
| Adresse<br>275 rue Amirault Dieppe NB E1A 1G1                            |                             |   |  |
| Nom de la personne responsable de la délivrance de permis<br>Paula Morin |                             | Titre du poste<br>Mentor en assurance de la qualité |  |

| Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives  | Règlement     | Date limite pour être conforme | Date d'attestation de la conformité |
|---|---------------|--------------------------------|-------------------------------------|
| 24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. | 24(1)(c)(vii) | 14 oct. 2024                   | 07 nov. 2024                        |
| Commentaires : La lacune est maintenant conforme.   |               |                                |                                     |

|  |
|--|
| Commentaires généraux  |
| Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a pu observer les enfants terminer de manger leur collation, se préparer pour aller dehors, jouer à des jeux libres à l'intérieur et à l'extérieur. |

original signé par  
Paula Morin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 07 novembre 2024

Date

original signé par  
Anna Doiron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 07 novembre 2024

Date